

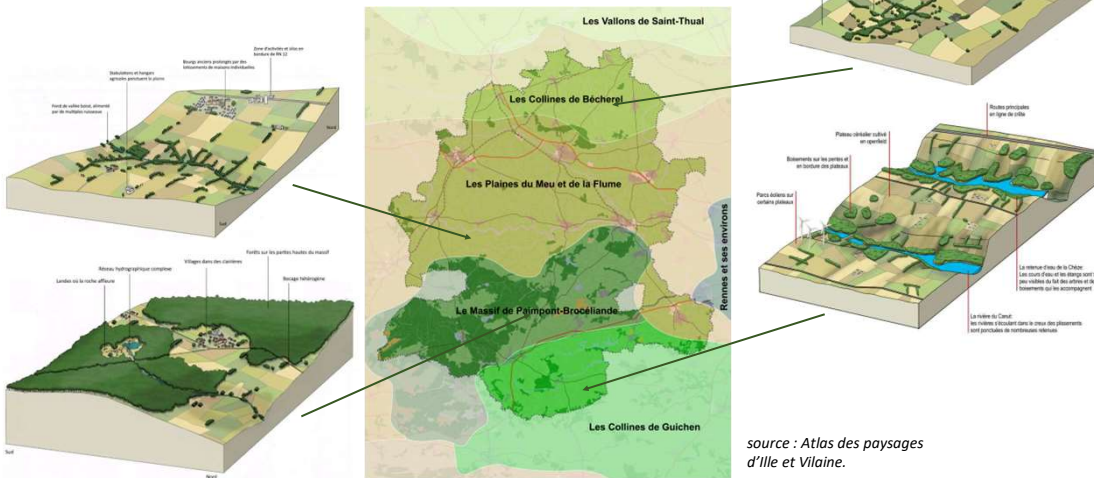
Les enjeux du diagnostic

Espaces et patrimoines

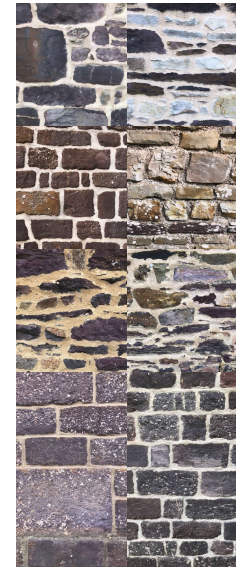


Une structuration paysagère marquée par des trames Est / Ouest

La structuration paysagère du territoire est marquée par des trames Est-Ouest en lien avec les trames viaries (principaux axes de communication) et les trames hydrographiques (vallées).



source : Atlas des paysages d'Ille et Vilaine.



Les principaux enjeux

Le paysage est marqué par une transition entre des paysages ruraux et des paysages d'agglomération urbaine, et soumis à des mutations (voire pressions) plus ou moins intenses selon les parties du territoire :

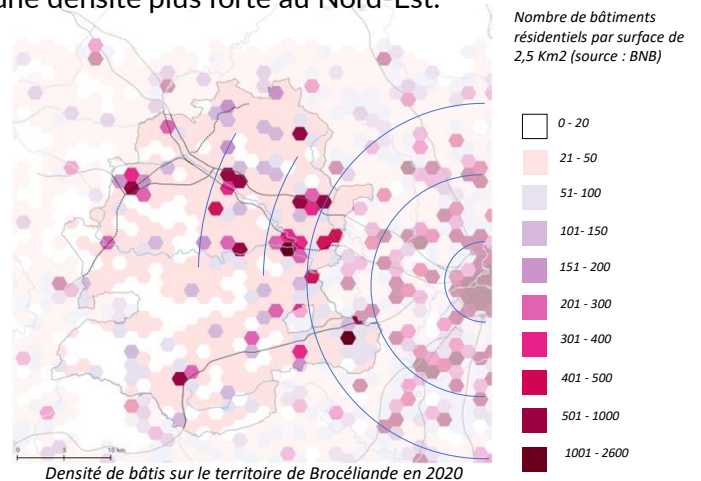
- Les facteurs de pressions urbaines plus soutenus dans les franges Est du territoire : espaces économiques, développement urbain, infrastructures et grands équipements, etc.
- Une mutation des paysages ruraux aux caractéristiques historiques qui s'estompent : fragilisation du bocage, diminution des surfaces en herbe, installations d'énergies renouvelables

Les urbanisations récentes à proximité des axes de communication perturbent la visibilité de certains paysages « vitrines » :

- Des paysages d'infrastructures (équipements de production d'énergie renouvelable, espaces d'activités économiques en périphérie) de plus en plus présents impactant le paysage
- Une densification des formes urbaines notamment le long des grands axes routiers qui interpelle l'harmonie et la cohérence des perceptions urbaines l'image / l'identité rurale du territoire (faible qualité urbaine et architecturale)
- Appauvrissement des structures paysagères traditionnelles : des tensions sur la couverture arborée diffuse (en campagne) - Fragilisation du maillage bocager

Une pression urbaine qui augmente

La dynamique de développement urbain s'installe le long des grands axes avec une logique Est/Ouest et une densité plus forte au Nord-Est.



486,3 ha
consommés sur la période 2011-2021